

"On retrouve cette dimension de plaisir" : pourquoi la retraite progressive séduit de plus en plus de Français



Vidéo :

<https://www.tf1info.fr/vie-pro/temoignages-on-retrouve-cette-dimension-de-plaisir-pourquoi-la-retraite-progressive-seduit-de-plus-en-plus-de-salaries-francais-2453538.html>

- La retraite progressive, qui permet de toucher une partie de sa pension tout en continuant de travailler à temps partiel, attire de plus en plus de Français.
- Des bénéficiaires expliquent les avantages et inconvénients auprès de TF1.

Ne vous méprenez pas, Éric Lalanne, qui s'amuse à faire un tour de prestidigitation devant notre caméra, n'est pas magicien. À tout juste 60 ans, il est en retraite progressive, et a simplement plus de temps à consacrer à cette passion, ainsi qu'à beaucoup d'autres. " Du sport, des balades, aller danser avec ma chérie, faire un peu de potager , résume-t-il dans le reportage du 20H de TF1 visible en tête de cet article. Et puis surtout m'occuper de mes petits-enfants ". Directeur commercial à Montpellier, il ne travaille plus que trois jours par semaine. Une manière pour lui de se préparer en douceur à la retraite d'ici trois ans. " D'avoir moins de temps à travailler, quelque part, il y a beaucoup plus de plaisir, on retrouve cette dimension de plaisir , confie-t-il. J'envisage aussi peut-être dans un an, deux ans, de passer à un deux cinquièmes ".

Si Éric Lalanne arrive à se projeter, c'est parce qu'il va continuer de percevoir chaque mois une partie de son salaire, mais aussi un pourcentage de sa future retraite. Comment bénéficier de ce dispositif ? Comme lui, il faut être âgé d'au minimum 60 ans, justifier d'au moins 150 trimestres, tous régimes confondus, et que votre employeur accepte que vous passiez à temps partiel. Cette retraite progressive a aussi des avantages pour les entreprises. " La bonne nouvelle pour nous, c'est que ça va se faire progressivement plutôt qu'un arrêt brutal dans trois ans , commente Étienne Rietzler, directeur général de l'entreprise Acelys services numériques qui emploie Éric Lalanne. Ça nous permet de prendre le temps d'organiser la transition, et c'est probablement beaucoup plus sécurisant ".

Gare aux conséquences sur le montant final de la pension

Aujourd'hui à la retraite, Sylvie Delahodde a elle aussi bénéficié de ce dispositif. " J'avais choisi de travailler quatre jours et d'être en repos le vendredi ", indique-t-elle. Mais avant de profiter de ce jour de repos en plus, elle a vérifié qu'elle gagnerait assez pour valider ses quatre trimestres annuels : ils sont nécessaires pour continuer à cotiser pour la retraite définitive. Celle qui était gestionnaire dans l'immobilier commercial a aussi évalué ses pertes de revenus. Pendant sa retraite progressive, elle gagnait 460 euros brut de moins par mois. " J'ai remarqué que j'avais une baisse de revenus , souligne-t-elle. Je percevais 80% de salaire de la part de mon employeur, et de la part des caisses de retraite 20% de pension, une pension n'étant jamais l'équivalent d'un salaire, qu'on se le dise ". Moins de revenus certes, mais pas de quoi l'empêcher de voyager pendant cette période.

Autre point de vigilance, votre retraite définitive pourrait aussi être inférieure à celle que vous auriez dû toucher, car en travaillant à temps partiel, vous cotiserez moins. " Plus mon temps partiel est important, plus je vais perdre de droits à la retraite, et plus mon temps partiel va durer longtemps, plus je vais perdre en retraite définitive , explique Valérie Batigne, fondatrice et présidente du cabinet de conseil en retraite Sapiendo. E t autre chose à vérifier, c'est est-ce que mon employeur va surcotiser et donc compléter mes cotisations retraite ? "

Selon des chiffres récemment publiés dans [une note de la Caisse nationale d'assurance vieillesse](#) , 66.800 personnes bénéficiaient en France d'une retraite progressive dans le régime général à la mi-2026, contre 34.800 un an plus tôt. Un nombre qui a quasiment doublé, donc, même si le choix de ce dispositif reste encore relativement marginal comparé au nombre total de retraités.